Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 25 (1998)

Heft: 2

Artikel: Remplacer les cantons par des espaces économiques? : Structures fixes - géométrie variable

Autor: Lenzin, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912804

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Remplacer les cantons par des espaces économiques?

Structures fixes – géométri

La collaboration intercantonale existe depuis l'origine des cantons. Depuis quelque temps, on parle de la création d'espaces économiques. Ces derniers vont-ils remplacer les cantons? Pas vraiment, pour le moment.

En 1994, lors de la fusion de l'Aargauer Tagblatt, de l'Oltener Tagblatt et du Zofinger Tagblatt en un nouveau Mittelland-Zeitung, le terme «Arolfingen» (formé des syllabes initiales d'Aarau et Olten et finales de Zofingue en allemand) a refait brièvement surface. Il est apparu dans l'euphorie des années de l'après-guerre, au moment où les planificateurs prévoyaient une Suisse de plus de dix millions d'habitants et l'émergence d'un nouveau centre entre Zurich, Bâle, Berne et Lucerne groupant les petites villes d'Aarau, Olten et Zofingue. «Arolfingen» s'était évaporé aussi vite que tout récemment le Mittelland-Zeitung. En revanche, la création de nouveaux espaces (économiques) intercantonaux est de nouveau à l'ordre du jour.

René Lenzin

Non à l'inefficacité multiple 26

Mais précisons d'emblée que, pour le moment, rien ne va changer dans notre Suisse composée de 26 cantons largement autonomes. Une telle réforme n'est pas à l'ordre du jour non plus des débats actuels sur la révision de la Constitution fédérale. Néanmoins, la globalisation de la politique et de l'économie réduit la marge de manœuvre des cantons, confine ceux-ci dans maints domaines à un rôle de simples exécutants. Aussi la question se pose-t-elle de savoir si le fédéralisme à la Suisse n'est pas obsolète.

Dans un écrit polémique datant de 1996 et intitulé «Gouverner au lieu de réviser», le publiciste Beat Kappeler postule notamment un nouveau découpage de la Suisse en six cantons d'un million d'habitants chacun, afin d'éclaircir la jungle des 26 systèmes scolaires, juridiques et fiscaux différents et de rationaliser l'administration. Ces nouveaux cantons continueraient de se faire concurrence et seraient, aux yeux de Beat Kappeler, encore suffisamment petits pour être à portée des citoyens, ainsi que le veulent nombre de gens.

Le chiffre de six n'a pas été choisi au hasard, mais repose sur des études. L'Office fédéral de la statistique travaille lui aussi déjà sur une Suisse divisée en sept grandes régions (voir carte). Enfin le terme d'espace économique ap-

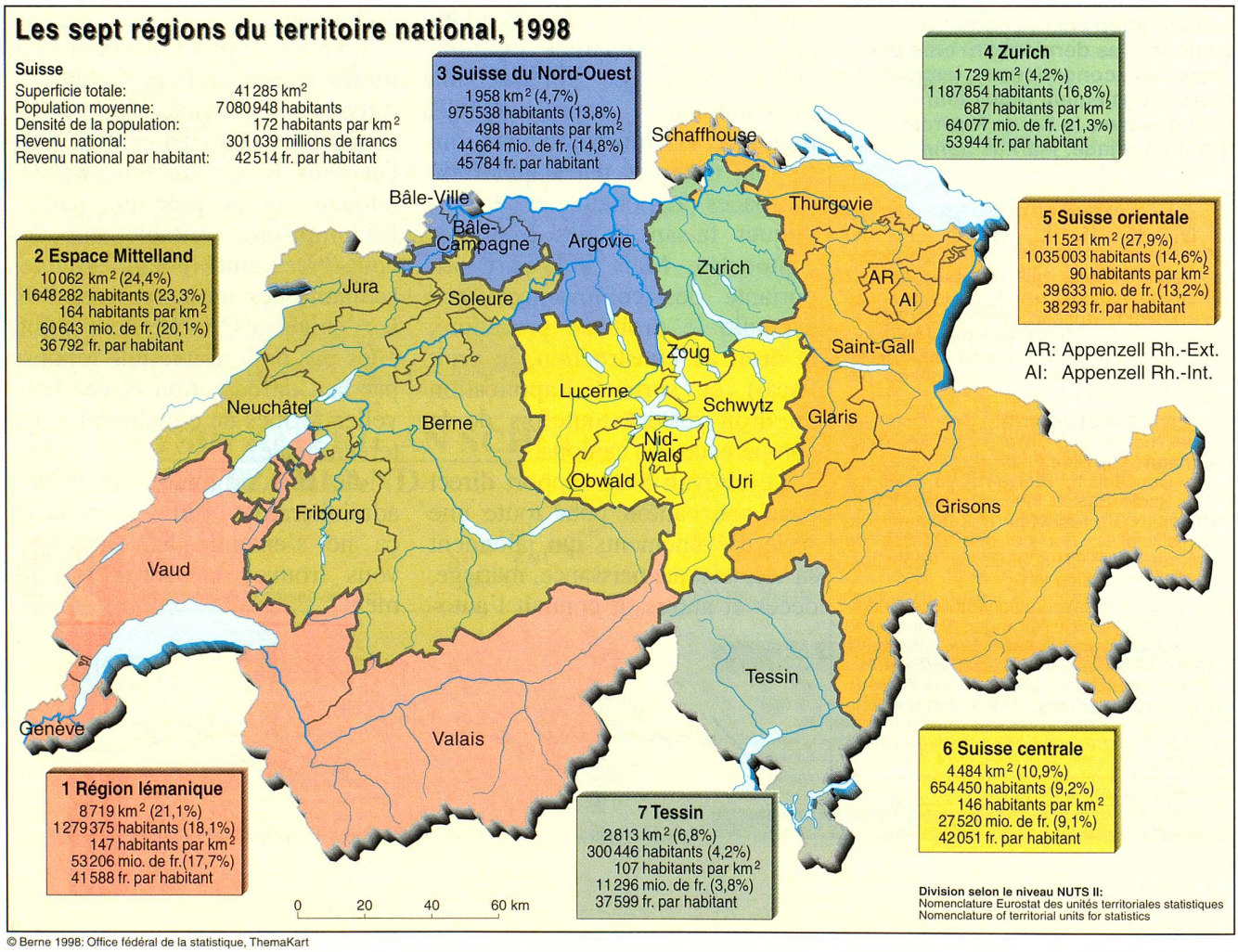

© Berne 1998: Office fédéral de la statistique, ThemaKart

e variable

paraît de plus en plus dans les questions en rapport avec la mise en valeur des atouts locaux et la régionalisation.

«Cinq cantons, une région»

L'«Espace Mittelland» est le plus concret existant actuellement, si l'on excepte les projets transfrontaliers tels que la «Regio basiliensis» recouvrant les zones suisse, allemande et française de la région de Bâle. Créé en 1994, il comprend les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Soleure et est dirigé par une commission exécutive disposant de son propre secrétariat. Ses activités sont suivies scientifiquement par les universités de Berne, de Fribourg et de Neuchâtel.

«Nous devons en premier lieu jeter les bases d'une politique économique commune», déclare Michael Treina, assistant à l'Institut de géographie de l'Université de Berne, qui coordonne ces études. D'où l'appellation espace économique: les cantons regroupent leurs forces pour renforcer leur compétitivité menacée par le processus de globalisation en cours et se défendre face aux grands pôles économiques, tels que Zurich et la région lémanique.

Il existe d'autres domaines de coopération, poursuit Sandra Maissen, secrétaire générale de l'«Espace». Ainsi, on parle de plus en plus de questions institutionnelles et de facteurs sensibles tels que l'espace vital et la culture. Aussi peut-on qualifier l'«Espace Mittelland» d'«alliance stratégique ayant pour but de garantir la qualité de la vie». La collaboration au sein de l'«Espace» est très flexible. Pour certains projets, seuls trois cantons sur cinq participent; alors que d'autres projets incitent des cantons voisins à une participation. Les cantons de Vaud et du Valais ont déjà un statut d'observateurs et Argovie est souvent intégré aux projets.

Mais il existe également d'autres thèmes qui ne sont pas du tout abordés dans le cadre de l'Espace et pour lesquels d'autres collaborations sont mises en place. Ainsi, les deux cantons francophones du Jura et de Neuchâtel, ainsi que Berne et Fribourg pour leurs populations francophones, s'orientent naturellement sur la coordination romande

Tendance inverse (I)

Le canton du Jura

Les cantons de Berne et du Jura collaborent certes au sein de l'«Espace Mittelland» et de la Conférence des cantons de Suisse romande, mais leurs relations ne sont pas au beau fixe. Rattaché à Berne lors du Congrès de Vienne en 1815, le Jura a toujours connu des velléités séparatistes qui ont conduit à la création du canton du Jura en 1978. Des sept districts de l'ancien Jura bernois, quatre décidèrent de rester bernois (Moutier, La Neuveville, Courtelary, Laufon). Le Laufonnais devait ultérieurement rejoindre Bâle-Campagne. Le canton du Jura aspire toujours à réunir le «peuple jurassien». Une Assemblée interjurassienne paritaire a été mise sur pied il y a quelques années pour tenter de désamorcer le conflit jurassien toujours latent.

Tendance inverse (II)

Echec à la réunification

Les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville sont étroitement liés. Beaucoup de «campagnards» travaillent en ville de Bâle: en 1990, l'excédent de pendulaires se rendant en ville était de 42 000 personnes, tandis que Bâle-Campagne a enregistré un excédent de pendulaires quittant le demi-canton de 31 000 personnes. Mais cela n'a pas empêché l'échec de toutes les tentatives de réunir ces deux demi-cantons, séparés depuis 1833. La dernière tentative date de 1969; Bâle-Ville avait voté en faveur de la réunification, tandis que Bâle-Campagne s'était prononcé contre. Les districts les plus éloignés de la ville craignaient une trop forte emprise de la métropole rhénane et préféraient donc une collaboration intercantonale. En 1987 est entrée en vigueur une nouvelle constitution, qui mentionne explicitement la souveraineté de Bâle-Campagne et aspire à élever le demi-canton au rang de canton à part entière. Les anciennes constitutions contenaient toutes un article sur la réunification des deux demi-cantons.

Tendance inverse (III)

Ensemble avec et contre Berne

Le fédéralisme suisse requiert, avec ses 26 cantons, une importante coordination entre les cantons, d'une part, et entre ces derniers et la Confédération, d'autre part. Des instances de surveillance dans le domaine de l'état civil aux responsables de la protection civile, il existe près de vingt associations intercantonales réunissant les responsables des différents domaines. La Conférence des gouvernements cantonaux, qui chapeaute ces instances, a adopté le 8 octobre 1993 une convention visant à favoriser la coopération entre les cantons dans leurs domaines de compétence propres et d'assurer, dans les affaires fédérales touchant les cantons, leur information et la coordination.

Cette conférence a été mise sur pied avant tout à la demande des cantons, qui souhaitaient participer plus activement aux questions nationales importantes, notamment en matière de politique étrangère et financière. En fin de compte, cette conférence contribue au renforcement du fédéralisme. En ce qui concerne la réforme de la Constitution, par exemple, le directeur zurichois des finances Eric Honegger plaide en faveur d'un renforcement de la collaboration entre la Confédération et les cantons dans le cadre de la conférence et de l'insertion du droit de consultation des cantons. Une attitude offensive en ce qui touche aux problèmes intercantonaux et régionaux contribuerait, selon Honegger, à «relativiser l'éternelle, mais légitime question concernant le nombre et la taille optimale des états composant la Confédération».
(NZZ, 10/11 janvier 1998)
RL

en matière scolaire. Ils tentent de résoudre les problèmes transfrontaliers au sein de l'«Arc jurassien». Il n'y a toutefois pas que les nécessités politiques, mais aussi les différences de mentalité et de langue qui ont suscité des réserves face à des projets par trop audacieux au sein de l'Espace Mittelland, constate Treina.

Pas de démantèlement de la souveraineté

On ne parle pratiquement nulle part aujourd'hui d'un transfert réel de compétences à des organes supracantonaux, ce qui reviendrait finalement à créer de nouvelles unités administratives. Il est vrai qu'un redécoupage de la Suisse en moins de régions s'imposerait, en effet, dans une perspective politico-économique, car le système actuel avec ses 26 marchés différents est onéreux et lourd, explique Treina, non sans considérer toutefois qu'un assouplissement ou même une suppression de la souveraineté cantonale est, dans les conditions actuelles, complètement irréaliste. C'est pourquoi les dossiers de l'«Espace» n'y font logiquement nullement référence. «A long terme, naturellement, la question se pose», déclare Sandra Maissen, «mais nous ne pouvons pas déterminer aujourd'hui ce qu'il faudra faire dans 50 ans.»

Les administrations et les milieux politiques, qui perdraient une grande partie de leurs pouvoirs, ne sont pas les seuls à s'opposer à un démantèlement de la souveraineté des cantons. Une grande partie de la population y est également hostile. Certes, la participation des citoyens aux élections et votations est encore plus faible sur le plan cantonal que fédéral et communal, néanmoins il ne saurait être question de toucher au fédéralisme. L'idée d'une fusion entre Vaud et Genève, lancée par le conseiller national et ancien conseiller d'Etat vaudois Philippe Pidoux, a soulevé l'an passé un tollé dans les deux cantons (voir interview). Et dans le canton de Schaffhouse, la question de l'achat d'un scanner médical a soulevé une incroyable vague d'émotions dans l'opinion publique (finalement l'achat a été rejeté à une faible majorité).

La politique régionale de l'Union européenne

Aussi en restera-t-on pour le moment à des liens lâches entre cantons au sein d'espaces économiques et de conférences régionales des gouvernements cantonaux (voir encadré). Néanmoins, la pression en faveur d'une collaboration intercantonale et transfrontalière va s'accroître. Cette pression provient surtout de la politique régionale de l'Union européenne, qui a joué un rôle central dans la création de l'Espace Mittelland, relèvent aussi bien Sandra Maissen que Michael Treina. L'octroi, par l'Union européenne, d'une certaine souveraineté à des régions que l'histoire a rendues homogènes, qu'on peut considérer comme une sorte d'«helvétisation» de l'Union européenne, remet simultanément en question le fédéralisme suisse, car la plupart des cantons sont trop petits pour pouvoir tenir leur registre dans le concert de l'Europe des régions.

En conclusion, il faut constater que ceux qui parlent aujourd'hui de la fin des cantons méconnaissent la situation. Mais ceux qui pensent qu'une Suisse à 26 cantons est immuable vont devoir, à terme, réviser leur jugement. Un conseiller aux Etats de Suisse orientale l'a dit à mots couverts: «Je suis convaincu que nous devons créer un canton de Suisse orientale, mais comme le temps n'est pas encore mûr pour une telle idée, il serait nuisible d'en parler maintenant déjà en public.» Philippe Pidoux, son collègue au Parlement, sera sans doute de son avis. ■

Conférences gouvernementales régionales

Conférence des gouvernements de Suisse centrale: *Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri, Zoug.*

Conférence régionale des gouvernements du nord-ouest de la Suisse: *Aarau, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Soleure.*

Conférence des gouvernements de Suisse orientale: *Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, Schaffhouse, St-Gall, Thurgovie.*

Conférence des cantons de Suisse romande: *Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud, Valais.*

Conférence des gouvernements des cantons de montagne: *Glaris, Grisons, Nidwald, Obwald, Tessin, Uri, Valais.*

Interview du conseiller national Ph

«Repenser l'

Philippe Pidoux: «Ces 26 Etats nains sont obsolètes dans le monde d'aujourd'hui.» (Photos: Michael Stahl)

Monsieur Pidoux, vous avez récemment proposé une fusion des cantons de Vaud et de Genève. Est-ce l'idée d'un technocrate ou d'un rêveur?
Le rêve est une condition de l'action. Voulons-nous transmettre une Suisse paralysée dans ses cloisonnements et ses complexités? Notre génération a reçu de celle qui a fait la Mobilisation un pays privilégié. Nous nous sommes endettés au-delà de toute raison et nous laissons à nos enfants le soin de rembourser ces dettes. Je veux, lorsque mes enfants me demanderont ce que nous avons fait de notre pays, pouvoir leur répondre que j'ai contribué à proposer une nouvelle organisation.

Les frontières cantonales perdent de leur importance dans le quotidien des gens. Néanmoins, une majorité de gens sont hostiles à votre idée. Comment vous expliquez-vous cette contradiction?
Notre proposition a un certain succès dans ce que j'appelle la société civile. Mais tous ceux qui exercent un pouvoir veulent éviter de le perdre; et l'administration a aussi peur du changement. Voilà pourquoi mon idée se heurte à tous les «apparatchiks».